
Le Petit lundi en Montérégie

Bulletin d'information de la TROVEPM
15 décembre 2014

JOYEUSES FÊTES !!

Le Comité de coordination de la TROVEPM
souhaite à tous vos membres, vos bénévoles, vos militants, vos conseils d'administration et
vos permanentEs de passer un agréable temps des Fêtes!

Profitez de ce temps d'arrêt pour refaire vos énergies
et passer du bon temps avec celles et ceux que vous aimez!

Et, faisons un vœu pour 2015 :

Que l'Austérité soit emportée par la forte vague de résistance que nous représentons!
Que notre projet de société axé sur la justice sociale sorte vainqueur de cette lutte contre la
privatisation, les compressions et l'appauvrissement collectif!

« Ils sont forts, mais... nous sommes nombreux-ses! »

L'équipe de la TROVEPM :

Denise Deschambault, Hanh Bao Lam, Daniel Pellerin, Michel Gauvin,
Serge Landry et Josée Harnois



Tiré du journal *Le Devoir*, 5 décembre 2014



Journée sur les pratiques d'ÉPA – 12 février 2015

« Ils sont forts, mais nous sommes nombreux! »

C'est le 12 février prochain que se tiendra notre journée sur les pratiques d'éducation populaire autonome! Joël Pedneault du MÉPACQ viendra nous animer pour cette journée.

Nous y aborderons les différents étapes à réaliser dans nos groupes pour construire un rapport de force permettant de faire avancer nos revendications et de faire échec à l'austérité. À partir de nos réalités comme groupe et, dans une approche d'éducation populaire autonome, la formation nous permettra de briser les préjugés et les tabous liés aux idées de rapport de force, de pouvoir et de conflit. Nous y aborderons aussi les racines du pouvoir dans notre société.

Rappelons que cette formation avait été reportée afin de permettre aux ocasss de participer à la rencontre importante du 11 décembre de la TROCM.

Nous vous invitons à vous réinscrire rapidement afin de nous permettre de bien structurer la journée! Les groupes non-membres sont les bienvenus!

Vous trouverez en annexe la fiche d'inscription que vous devez retourner pour le **22 janvier!**



Parlant d'Austérité...

Des mots pour des maux, une autre façon d'exprimer la réalité actuelle...

À la demande générale, voici le poème que Jean-Nicholas Vigneault du CFA nous a livré lors de l'assemblée générale annuelle de la TROVEPM. Merci Jean-nick!

Recherches, explorations
ou divines connexions?
tout artiste cherche,
Une idée, une perche.

les militaires s'arment,
la conjoncture invite au drame
les politiciens s'articulent
les enfants eux, subissent les reculs

tous les ministères,
faut-il être aveugle,
croupissent de misère
à la ferme des animaux, ça beugle
Jean-nick



Austérité ...

Et encore des mots pour expliquer les maux !

Pour saisir rapidement la situation actuelle et le non-sens des politiques d'austérité, voici un vidéo de l'IRIS. Vous trouverez aussi sur ce site d'autres outils pour comprendre différents enjeux actuels...

<http://iris-recherche.qc.ca/blogue/auteur-e-s/pineault>

Évidemment, la Coalition main rouge aussi : <http://nonauxhausses.org/>

Chez nos alliés, les étudiantEs: <http://www.asse-solidarite.qc.ca/wp-content/uploads/2013/10/tract-nb.pdf>

8 au 12 décembre :

Semaine nationale de la défense collective des droits!

Les politiques d'austérité touchent non seulement les services publics, les programmes sociaux et l'organisation territoriale mais, on le sait, la reconnaissance et le financement de l'ACA. Les groupes en défense collective des droits (DCD) l'ont appris durement en décembre, lorsqu'après une longue attente de la décision du ministre François Blais, le couperet est tombé : le nouveau protocole d'entente qui encadre leur soutien financier ne sera que de dix-huit mois ! Un protocole qui prendra fin en mars 2016, et après...? Mystère de Noël?

Pire encore, en plus de ne pas conclure une entente de protocole sur trois ans (même quatre selon la proposition du SACAIS), l'envoi des protocoles aux groupes ainsi que le premier versement de la subvention tarde à venir... ce qui a pour conséquence de mettre en grande précarité plusieurs groupes, qui déjà étant sous-financés, se voient obligés de mettre à pieds temporairement des permanentEs et de retarder le paiement des comptes en pleine période des Fêtes! Tout est en place pour alimenter la colère de ces groupes!

C'est pourquoi, suite à la rencontre nationale des groupes en DCD s'est tenue les 5-6 novembre dernier à Trois-Rivières, le Regroupement des organismes en défense collective des droits - RODCD- a invité, la semaine passée, l'ensemble des groupes en DCD de toutes les régions du Québec a organiser des actions de visibilité sur une base régionale!

En Montérégie, une coalition régionale des groupes en DCD s'est rencontrée le 20 novembre afin de partager leur analyse de la situation et commencer à bâtir une force régionale. Une lettre ouverte type a circulée dans les médias régionaux afin de faire connaître le rôle important assumé par ces groupes dans l'avancement de la démocratie et de la justice sociale au Québec. Une demande de créer une pétition sur le site de l'Assemblée nationale a aussi été lancée auprès du RODCD. D'autres actions/outils sont prévus pour le début 2015, dont une deuxième rencontre des groupes en DCD le 16 janvier prochain. À suivre...

Vous trouverez copie de la lettre ouverte des groupes ne DCD dans ce *Petit lundi*...



Les **DROITS**, ça se défend!

Pour une plus grande reconnaissance et un meilleur financement des organismes en défense collective des droits!

Regroupement des organismes en défense collective des droits - www.defensedesdroits.com

Au delà de la Guignolée!

Lettre ouverte à :

Monsieur Philippe Couillard, Premier ministre du Québec

Monsieur François Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec

Messieurs,

Les organismes communautaires en défense collective des droits de la Montérégie sont inquiets de l'avenir que votre gouvernement leur réserve. Votre décision de renouveler le financement de ces organismes pour une très courte période, soit dix-huit mois plutôt que trois ou quatre ans tel que promis, nous interpelle quant à vos intentions futures face à ces organismes qui ont largement contribué au modèle québécois fondé sur les droits humains, l'égalité et la justice sociale.

Nous aimerions vous rappeler le rôle essentiel que jouent nos organismes dans nos communautés respectives.

La plupart de nos organismes ont été créés dans les années 80 afin de permettre aux personnes et aux familles à faible revenu de mieux connaître leurs droits et de les faire valoir auprès des décideurs publics. Ils ont permis à de nombreuses personnes et familles d'avoir accès à un soutien du revenu lors de perte d'emploi ou de maladie, à des conseils en matière de consommation et de budget, à des services adaptés et la reconnaissance des droits des personnes handicapées, à un logement décent, à la lutte pour l'égalité des femmes, etc. Les groupes de défense collective des droits ont ainsi contribué à la lutte contre la pauvreté et à la démocratie au Québec.

Dans le contexte actuel d'austérité, nous aimerions vous rappeler que moins de 38% des chômeurs se qualifient actuellement à l'assurance-emploi, que les familles québécoises sont endettées à plus de 160% de leurs revenus, que les travailleurs et travailleuses au salaire minimum n'atteignent même pas le seuil de faible revenu établi par statistiques Canada, que



l'accessibilité à l'aide sociale, aux soins de santé et à l'éducation est réduite. Doit-on aussi rappeler que la hausse des tarifs des services (hydro, garderies, frais scolarité, etc) contribue aux reculs historiques des droits en cours actuellement?

Faut-il rappeler, en cette période de guignolée, que l'appauvrissement collectif est tel que les banques alimentaires sont non seulement fréquentées par des itinérants ou des personnes assistées sociales mais aussi par des travailleurs et travailleuses à temps plein! Que ces familles malgré la générosité des plus nantis vivent dans la faim non seulement à Noël mais durant toute l'année? La détérioration des conditions de vie des personnes et des familles s'accompagne trop souvent de la détérioration de leur santé mentale. Nos organismes en défense collective des droits en sont, chaque jour, les témoins privilégiés!

Avec le peu de moyens qu'ils possèdent (une moyenne de 49,000\$ par an/ par groupe), les organismes en défense collective des droits de la Montérégie portent à bout de bras la promotion et la défense des droits sociaux et économiques. Ils tentent de répondre et de soutenir les personnes et les familles de notre région dans leurs démarches pour l'amélioration de leur condition de vie et de travail.

Ces organismes que vous semblez vouloir balayer sous le tapis appartiennent à chacune des communautés du Québec et sont garants d'une démocratie vivante et forte au Québec. La politique gouvernementale en matière d'action communautaire adoptée en 2001 a reconnu le rôle essentiel de ces groupes :

« Plusieurs des transformations sociales sont nées des luttes du mouvement communautaire au Québec. [...] Les organismes qui la composent ont ainsi joué un rôle important dans l'évolution de la défense collective des droits au Québec. Le gouvernement du Québec reconnaît l'apport particulier et essentiel des organismes à la vitalité du débat démocratique entourant les problématiques liés à l'exercice des droits fondamentaux et plus spécialement des droits sociaux. » (p 28)

Messieurs Couillard et Blais, nous vous demandons d'annoncer publiquement, et ce dans les plus brefs délais, le maintien et le rehaussement du financement des organismes en défense collective des droits du Québec, reconnaissant par le fait même le travail exceptionnel des personnes qui œuvrent au sein de ces organismes dans des conditions trop souvent de précarité.

Le Courrier de St-Hyacinthe du 11-12-2014:

<http://www.lecourrier.qc.ca/opinion/forum/2014/12/11/au-dela-guignolee>

La Voix de l'Est du :

<http://www.lapresse.ca/la-voix-de-lest/opinions/courrier-des-lecteurs/201412/07/01-4826085-au-dela-de-la-guignolee.php>



Et le MÉPACQ renchérit....



Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec

1600 De Lorimier, bureau 396, Montréal, H2K 3W5

514-843-43236 – info@mepacq.qc.ca - www.mepacq.qc.ca

Communiqué

Pour diffusion le 12 décembre

Diminution de la période de financement des groupes en défense collective des droits

Que le ministre François Blais s'explique

Montréal, le 12 décembre 2014 - Le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ), un mouvement qui regroupe plus de 300 organismes communautaires autonomes dont la majorité sont en défenses collective des droits, prend la parole aujourd'hui afin de faire entendre son inquiétude sur l'avenir des organismes communautaires en défense collective des droits que le gouvernement Libéral leur réserve.

Cette inquiétude s'est matérialisée de différentes forment partout au Québec lors d'une semaine de mobilisations et d'actions régionales de la défense collective des droits. Sous le thème « Les droits ça se défend collectivement, les diverses actions visaient à rendre visible l'impact des politiques d'austérité sur les droits, les conditions de vie de la population et sur les groupes qui les défendent. Dénonçant la précarité financière dangereuse dans laquelle ils se retrouvent depuis des années, les organismes en défense collective des droits, dont le financement moyen est de seulement 56 000\$ par année, souhaitent que le ministre de l'Emploi et de la Solidarité Sociale, monsieur François Blais, entende leur message.

Mentionnons que lors d'une rencontre entre les représentantes des groupes en défense collective des droits et le ministre Blais en septembre 2014, celui-ci avait clairement annoncé son intention de maintenir le programme de financement à la mission des groupes en défense collective des droits. Cependant, un peu plus d'un mois plus tard, la décision gouvernementale de renouveler le financement de ces organismes pour une très courte période, soit dix-huit mois plutôt que quatre ans tel qu'annoncé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS), laisse perplexe le MÉPACQ quant aux intentions futures du gouvernement face à ces organismes qui ont largement contribué au modèle québécois fondé sur les droits humains, l'égalité et la justice sociale.

Le MÉPACQ interpelle ainsi le ministre François Blais d'exprimer publiquement les raisons qui motivent son refus de s'engager à long terme auprès de ses organismes en défense



collective des droits. Les organismes en défense collectivement des droits rendent des comptes au ministère et sont transparents dans la réalisation de leur mission. Le minimum que l'on puisse s'attendre du ministre, c'est qu'il nous donne des réponses claires sur la situation actuelle.

Rappelons que les organismes en défense collective des droits ont pour mission de promouvoir activement les droits sociaux et économiques, particulièrement des personnes à faible revenu. Par leur travail quotidien, ces organismes se portent notamment à la défense des chômeurs, des locataires, des personnes handicapées et des consommateurs.

- 30 -

Pour plus d'informations, contactez Caroline Toupin, porte-parole du MÉPACQ : 514-260-3786.

Pour le retour du congé :

Invitation à mettre les prochaines activités à votre agenda!

Nous vous invitons à mettre à votre agenda les dates des prochaines rencontres de la TROVEPM que vous trouverez à la page suivante.

Certaines dates sont en voie de confirmation :

- Pour une formation abordant la question de « **La surveillance des populations** » avec la Ligue des droits et libertés.
- Pour une formation sur **Les accords commerciaux**



Attention... attention...

À vos agendas !

- 16 janvier 2015** **Rencontre des groupes de défense collective des droits**
(l'avis de convocation vous parviendra début janvier)
- 12 février 2015** **Journée sur les pratiques « Ils sont forts mais nous sommes nombreux-ses »**
(retournez votre inscription avant le 22 janvier 2015)
- 5-6 mars** **AG MÉPACQ**
- 9 avril 2015** **Rencontre régulière des membres de la TROVEPM**
(sur les accords commerciaux : nous attendons confirmation d'ATTAC-Québec)
- 14 mai 2015** **AG spéciale + formation sur la Finance sociale**
(à confirmer avec le comité Finance sociale en début 2015)
- pour les comités ...** **un calendrier vous parviendra après les Fêtes !**

TROVEPM

7500 Chemin Chambly
Saint-Hubert (Qc) J3Y 3S6
Téléphone : 450-443-9330



Fax : 450-443-4812

Courriel : jtrovepm@synd-champlain.qc.ca

Aider, c'est bien.

Conscientiser et outiller notre monde pour mieux défendre ses droits, c'est encore mieux !
L'éducation populaire autonome c'est lire le monde différemment !

